

## Chapitre III

# L'arbre pour la ville

L'arbre est catégorisé comme étant en situation de vulnérabilité avérée face aux agissements de l'homme urbain et au type de considération qui lui est dévolue. La valeur de l'arbre urbain en Algérie, est généralement dépréciée au regard de l'image que nous renvoie au quotidien leur niveau d'entretien et de préservation. A ce titre, l'étude du cas d'Oran, apporte des éclairages sur les enjeux qui caractérisent l'élément végétal, l'arbre en particulier, dans son rapport à la croissance urbaine qui *paradoxalement détruit la nature en termes d'écosystème* (Berque, 2017).

### La dérive de l'arbre urbain, du cosmique au cosmétique

L'arbre au même titre que l'eau, est de plus en plus l'objet d'actions de sensibilisation sur son importance vitale pour l'humanité. L'arbre urbain en particulier, bénéficie dans les pays développés d'études approfondies pour l'élaboration de charte appelant à la construction commune d'« une nouvelle culture urbaine » et à la résilience. Élément de l'espace public, en matière d'urbanisme, il se trouve au cœur de plusieurs paradoxes (Rouadjia, 2017 ; Le Bouler, 2009 ; Toussaint, 2003 ; Georges, 1989) relatifs aux décalages entre dispositions budgétaires, « perception symbolique et réalité physique » du peu de place qui lui est accordée, voire de maltraitance (Hallé, 2005). Une des conjectures de cette relation paradoxale entre le citoyen et l'arbre, renvoie à la modernité cartésienne où la science rendant l'homme « maître et possesseur de la nature », a conduit à « l'acosmie »<sup>1</sup>. En conséquence, la considération de l'arbre urbain le réduit à une fonction de « parure décorative ».

Mis au service de l'évolution de l'homme et du renouvellement scientifique, l'arbre a l'avantage de ne constituer quasiment aucun facteur de risque mis à part les allergies au pollen. A travers ses diverses représentations, se reflète l'expression d'une identité géographique, ratifiant

---

<sup>1</sup> ACOSMIE n. f. Manque de cosmicité, résultant de la décosmisation provoquée par le « paradigme occidental moderne classique » (POMC) : en architecture et en urbanisme, l'acosmie se manifeste par l'espace fouteur et le tue-paysage, Glossaire de Mésologie, Augustin Berque, 2017.

l'image emblématique et culturelle, d'un pays ou d'une région. Avec autant de valeurs positives suscitant admiration et adoration, l'arbre par « sa présence muette du cosmos » (Mottet, 2002, p. 122), est paradoxalement une « contrainte pour les gestionnaires et les acteurs en général »<sup>2</sup>.

Aussi, l'intérêt d'étudier l'arbre en milieu méditerranéen selon les prescriptions véhiculées par les programmes d'aménagement, répond à l'objectif de comprendre sa situation dans le contexte de la ville d'Oran.

Les descriptions de l'arbre dans les villes d'Algérie durant les premières années de prospection coloniale française, évoquent tantôt sa beauté et son utilité ; tantôt sa contestable utilisation par les indigènes rebelles à l'affût. La nécessité de son abattage se justifiait alors par mesure de « sécurité », en défrichant le terrain le libérant pour les besoins d'installation des colons en pays conquis. Au-delà des « effets de la colonisation française sur ...les ressources pérennes, arbres et forêts des pays ...soumis à la domination coloniale » (Bergeret, 1993, p. 23), il s'agit de voir comment l'arbre est instrumentalisé malgré les avancées scientifiques et les déclarations de progrès diffusées. Dans l'hypothèse mésologique de situation(s) paradoxale(s) relative(s) à l'arbre, comment se définit-il dans les doctrines urbanistiques contemporaines? Tout comme l'eau, comment le rapport de l'arbre au cosmos est envisagé par les aménageurs de l'urbain?

### **Que reste-t-il de l'arbre de l'Algérie précoloniale ?**

A l'époque précoloniale, l'arbre dans la ville, est souvent associé à un saint marabout ou à la mosquée, lui assurant ainsi sacralité, sauvegarde et longévité. Il existe aussi dans les patios des palais et demeures ou des maisons ayant suffisamment de place pour y intégrer généralement un citronnier, un pied de vigne ou une plante à fleurs odorantes. Adapté au climat et à l'espace, il est recherché pour les sensations qu'il procure. Les entrelacements entre espèces caduques et pérennes des plantes grimpantes fruitières et/ou florales, fournissent de l'ombre en été et laissent passer les rayons solaires en hiver. Au-delà des aspects utilitaires de l'arbre, « Les Maures aiment passionnément les fleurs: les Roses, les Renoncules, les Giroflées, les Jacinthes, etc., sont cultivées dans leurs jardins » (Munby, 1847, p. XVI). En tant que composante de l'imaginaire collectif, l'arbre à

---

<sup>2</sup> Hervé le Bouler, 2009 : *Les paradoxes de l'arbre moderne*, cite « Sylvie Guillerme et plusieurs co-auteurs toulousains du CNRS et de Solagro (2009) se placent à une échelle géographique nationale et englobent dans leur analyse tous les usages de l'arbre hors forêt. Ils font ressortir ce qui semble bien constituer le « paradoxe de l'arbre en France. Tant que l'on s'en tient à la représentation symbolique, l'image, l'arbre est de façon quasi universelle vécu et décrit comme porteur de valeurs positives, que l'on se place dans le champ de l'économie, du loisir ou de l'esthétique. Hélas lorsqu'on se place dans le champ des actes qui permettraient de concrétiser ces valeurs, que ce soit en termes de moyens réglementaires ou financiers, on observe, en tout cas dans les yeux des forestiers et des gestionnaires de l'arbre, un manque criant de prise en compte », p. 439.

l'intérieur des mosquées et des maisons, est une pratique dont l'harmonie a été rendue par les miniaturistes.

L'arbre fruitier est le plus répandu dans sa diversité et selon des alternances de production saisonnières qui s'étalent sur toute l'année. Outre les variétés épineuses qui garantissent la protection de l'enclos jardiné, il assure en même temps un support pour les plantes grimpantes (vigne, jasmin, rosier...).

Dès les premières années de la colonisation, l'arbre est remarqué pour son aspect esthétique et ses fonctions de structuration socio-spatiale. Les villes littorales et celles des contrées intérieures plus au sud, auront suscité des émerveillements attestés par diverses formes de témoignages. Ainsi en est-il par exemple de l'Arbre sacré de Sidi El Mansour qui trônait à Bab-Azzoun, l'entrée principale de la Casbah d'Alger; ou de ceux accompagnant quelques fontaines et abreuvoirs immortalisés par Eugène Fromentin, et autres peintres orientalistes.

L'arbre en tant que thème de prédilection de la composition picturale paysagiste, est également dépeint dans son milieu naturel et social.

A Boufarik « ... un grand arbre qui prouvait la végétation vigoureuse de ce pays, arbre séculaire qui avait prêté son ombre à plusieurs générations d'Arabes dans ce désert », (Clausolles, 1843, p. 17). Avait été aussi remarqué l'arbre qui « ...décore le paysage, nourrit et enrichit la population » (Duval, 1859). Derrière ces observations, se perçoit en somme, la pensée paysagère occidentale qui met en avant la perception ornementale de l'arbre à l'endroit où celle de l'Autochtone l'associe à ses dispositions nourricières. Au-delà de son harmonie naturelle, l'arbre est un objet de labeur dont la subtilité s'étend à l'exploitation de sa diversité morphologique et de son rythme saisonnier de production nutritive. Aussi, l'esprit du jardin maghrébin, ne peut se concevoir sans le soutien charpenté de l'arbre. Ce sont là quelques aspects de la particularité du jardin maghrébin tel qu'il existait : « Des bois d'oliviers gigantesques ombragent de tous côtés des jardins où des Arabes se livrent à des cultures très variées, parce qu'ils ont de l'eau courante à profusion. ...Les figuiers et les grenadiers y abondent. La vigne y pousse à merveille, ses rameaux s'enlacent au milieu des oliviers, s'élèvent jusqu'à la cime de ces arbres et produisent de très beaux effets de lumière par le contraste de leur verdure » (Ville, 1852).

Le rôle multiple et complet de l'arbre optimisé, caractérise les relatives interactions de ses valeurs écologiques dans la mesure où tous les sens en tirent satisfaction. L'aspect esthétique relevant du « génie naturel », idée réactivée par Gilles Clément qu'il attribue au travail du « jardinier » plutôt que du « paysagiste » (Clément, 2011). Pour lui, « l'arbre ne demande pas à être taillé, c'est l'homme qui le taille pour des raisons esthétiques ou techniques, mais laissé à lui-même l'arbre nous surprend par ses qualités d'adaptation aux contraintes de l'espace urbain.

Taillé parfois de façon traumatisante, le platane se relève de ses misères et parfois englobe même les excroissances que l'on veut bien lui imposer ». (Clément, 2015)

Face à l'homme, l'arbre est fragilisé par diverses utilisations, les épidémies et autres pathogènes. Aussi nécessite-t-il pour sa longévité et la reproduction de l'espèce, entretien et soins comprenant outre sa transplantation, l'égavage, l'irrigation et l'amendement. La perception de sa vulnérabilité est d'autant plus ressentie que l'arbre représente une ressource vitale, nutritive et médicinale, un capital productif commun à plusieurs générations. Les conditions de sa durabilité tiennent à la reproduction des « gestes hérités » (Quenardel, 2015) veillant à la préservation de l'espèce. De cette manière, sa longévité est entièrement soumise à la conscience et l'attention que la société lui accorde. L'appartenance à un même milieu génère une réciprocité des besoins vitaux qui font que la disparition de l'un entraîne celle de l'autre. La perturbation de leurs relations au milieu a concerné « les sociétés qui tirent de la nature leur subsistance » (Bergeret, 1993, p. 23).

Pour autant, bien que recherché et admiré, l'arbre est paradoxalement objet de déviances qui s'illustrent à Oran de plusieurs manières en commençant par l'histoire de la conquête coloniale où l'abattage de nombreux arbres, a été une raison inéluctable du déguerpissement de la population autochtone, notamment arabe<sup>3</sup>. Avant cet épisode, l'arbre recouvre différentes situations factuelles: le fruitier, l'alignement de voie, le sacré.

En fait c'est en tant qu'objet exotique qu'il figure dans les descriptions des voyageurs ou missionnaires, ainsi que dans les représentations picturales en quête d'originalité. Remarqué pour sa beauté et/ou sa fonction de repérage territorial, sa prestance temporelle dans l'espace est assurément «un marqueur culturel fort » (Pardo, 2005, p. 6). Cette allégation est sans doute une caractéristique des pays qui ont pu conserver leur patrimoine arboré autour duquel se focalise la mémoire collective. Ce n'est pas le cas d'Oran où la chronologie commence avec les arbres de la promenade du Général de Létang en 1834.

---

<sup>3</sup> Dans son étude « Oran, ville moderne », Robert Tinthoin notait: « En 1831, après l'arrivée des Français, la ville compte 3 000 Français et Juifs, les Arabes l'ayant abandonnée », p.179.

### Encadré 3 : Témoignage de Rozet

Mais c'est à Oran, dans la cour de la nouvelle Kasba, qu'il en existe une des plus belles que l'on puisse voir. C'est un seul pied de vigne, planté à côté d'une fontaine; son diamètre est de 8 pouces 6 lignes ; les branches forment une treille qui couvre un espace de 45 pieds de long sur 25 de large ; j'y ai compté mille grappes de raisins dont chacune pesait plus de deux livres.

Rozet, 1833, p.270

### L'arbre, instrument des enjeux de colonisation

En ces moments de glorification des valeurs patrimoniales et mémorielles, certains pays peuvent s'enorgueillir de la conservation d'arbres centenaires et même millénaires. Leur rareté est un objet de curiosité scientifique mondiale non dénuée d'émotion. L'Algérie qui a subi la destruction de nombreux arbres durant les premières décennies de la colonisation<sup>4</sup>, a sans doute perdu une part de ce capital pluriel irrécupérable. Quelques arbres endémiques tel le « tarout » (cyprès du Tassili) ou le cèdre des zones montagneuses, sont cependant exhibés en tant que spécimen de l'Algérie ancienne.

Autrement, aussi loin que l'on puisse situer l'« arbre mémoire », notamment dans les régions du Tell comprenant la bande côtière et les hauts plateaux, il se confond avec l'âge du Jardin d'Essai créée pour les besoins de la colonisation en 1832.

S'agissant d'Oran, les évocations écrites ou peintes se rapportant à l'arbre, exposent des situations dans lesquelles il figure comme un élément

---

<sup>4</sup> Parmi les nombreux témoignages à ce sujet, ceux rapportés par Anne Bergeret (op.cit), donnent quelques détails :

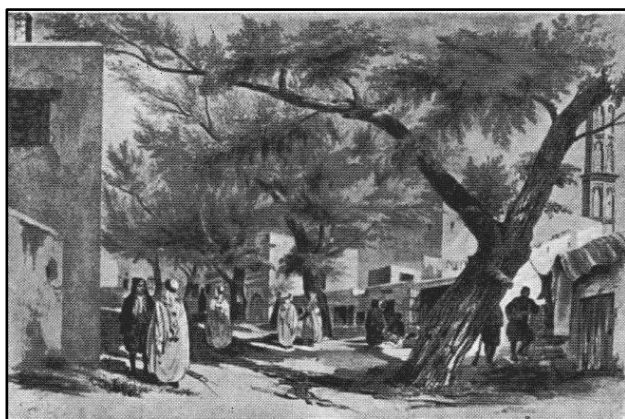
- Le maréchal de Saint-Arnaud (1842-1845) : « ...dans les montagnes de Béni-Menasser, le 5 juin 1842 : « On ravage, on brûle, on pille, on détruit les maisons et les arbres. — à Cherchell, le 1er mars 1843 : « ...J'ai vu des millions de pieds de figuiers rasés... » — à Milianah, le 6 mars 1843 : « ... j'ai continué à brûler leurs gourbis et à couper leurs arbres fruitiers. » — à Tendat, le 2 octobre 1843 : « Le bassin de la Nissa, qui mène près de Bougie, est magnifique. Les beaux orangers que mon vandalisme va abattre ! » — à Bal, chez les Ouled Jounès, le 21 avril 1845 : « ... J'ai tué à l'ennemi plus de deux cents hommes, brûlé tous ses gourbis, coupé ses arbres et ses orges ».

- Filias (1878) : « ... pour s'ouvrir un passage et pourvoir à ses besoins [l'armée] dut abattre, au jour le jour, aussi bien les jeunes arbres que les ormes, les chênes et les séculaires », dans la plaine de Staouéli et sur les pentes de la Bouzaréah. « Même fait après la capitulation d'Alger : toutes les parties boisées de la ville furent successivement livrées à la hache des troupes ; quand les ressources furent épuisées, l'administration militaire eut recours aux indigènes [...] mais le prix du bois augmenta si vite, et à tel point, qu'on crût à une pénurie prochaine, les richesses forestières de l'Algérie n'apparaissant, aux yeux de tous, que sous le chétif aspect des taillis à demi -dépourillés du Sahel » (p.24-25).

remarquable relatant les avantages de ses fonctions nutritive et environnementale. Les arbres du ravin de Ras el Aïn, fruitiers ou non, n'ont pas été épargnés malgré le potentiel écologique et la singularité paysagère du site. Les prétextes avancés pour leur abattage, renvoient pour une part aux attaques des « ennemis arabes embusqués dans les ravins » (Rozet, 1833, p. 270).

Ce type d'intervention programmée aussi pour « brûler les gourbis de Ras el Aïn qui protégeaient les embuscades de l'ennemi » (Derrien, 1886, p. 33), se poursuit jusqu'en 1868 « où la municipalité a fait arracher des arbres à la rue des Turcs plantés en 1734 par Don José de Tortoza, parce qu'ils gênaient la circulation » (Derrien, 1886, p. 26). C'étaient de « beaux peupliers qui l'ombrageaient » du côté du Château du Bey et de la mosquée du Pacha (Id. Ce chemin contourne la grande mosquée du Pacha construite en 1796 et descend en rampe vers les jardins du ravin. Henry Léon Fey (1858) écrira que ces arbres « ont laissé de leur beauté et de leur vigueur quelques respectables échantillons » (Fey, 1858, p. 348).

**Fig. 22 : Rue de Philippe, dite « Rue des Turcs », 1832**



Source : René Lespès.

« Rue des Turcs » devenue Rue de Philippe, que Rozet décrit comme étant : « la rue qui aboutit à ce pont (de Canastel) est un ancien cours, de chaque côté duquel on voit encore de fort beaux arbres et de beaux pieds de vignes qui grimpent au milieu de quelques-uns en s'entrelaçant dans leurs branches... ».

Parallèlement aux opérations d'abattage d'arbres par les militaires, une campagne d'arborisation est menée en distinguant l'urbain, le rural et le forestier. Cette séparation visait à réorganiser le territoire selon la conception de production d'espèces améliorées (acclimatation, sélection, élimination). Les jardins d'essais, au service de la science dans l'exploitation des colonies, sont généralement localisés dans les capitales, celui d'Alger fut conçu en

1832. « En 1912, le ministère des colonies charge le botaniste et explorateur Auguste Chevalier, d'une mission d'inspection des jardins d'essais africains, afin de les réorganiser en les réorientant vers le développement de la culture des plantes fournissant les principales denrées coloniales : coton, café, cacao, graines oléagineuses, et cultures vivrières. Dans son rapport, Chevalier dresse un triste état des lieux des jardins d'essais. Il insiste sur l'urgence de créer des stations spécialisées sur un seul produit. Mais ce n'est qu'après la première guerre mondiale, dans le cadre de la politique de « mise en valeur » de l'Empire colonial que les stations expérimentales spécialisées vont être encouragées » (Bonneuil, 1990).

Concernant la ville, il importe de procéder à son ornementation conformément à un plan d'embellissement comprenant les arbres d'alignement pour les boulevards, ainsi que les jardins, places et squares. La période coïncide avec les effets de l'industrialisation donnant naissance à diverses expériences relatives à l'intégration de l'élément végétal à la composition urbaine. Les enseignements acquis se situent dans un contexte international en mutation, comprenant les applications de Robert Owen à New-Lanark (1813-1821) suivies de l'avènement des cités ouvrières (Anzin, Mulhouse, Krupp..., 1828-1863). De même, des modèles urbanistiques théoriques tenant compte de la relation entre l'agriculture et la ville (Choay, 1965 et Paquot, 2010), font leur apparition avec le concept de Phalanstère (Fourier, 1822 ; Considérant, 1848) ou encore « Voyage en Icarie » (Etienne Cabet, 1840), le Plan d'urbanisme de Barcelone, établi par Ildefonso Cerda en 1859... Néanmoins, si l'aménagement de jardins et de promenades publics, devenait une règle dans les pays européens, comment s'est effectuée l'application des modèles à Oran dans le contexte colonial français?

Faisant suite à la création du Jardin d'Essai à Alger, le Général de Létang entreprend dès 1834 celle de la « promenade publique » en plantant 160 arbres d'essences variées (Derrien, p.137). Le Général Lamoricière en 1847, le complimenta en soutenant que «...les travaux d'agrément sont ceux qui attirent et retiennent la population dans les villes (Lespès, 1938, p. 139). Attirer une population de la métropole et l'intéresser pour la retenir, était une des stratégies à exécuter par le Gouvernement en activant prioritairement les travaux d'utilité publique (Lamoricière, 1847, p. 204). La connaissance des arbres devint alors un enjeu important pour contrer les découragements et les erreurs d'appréciation. A cet effet, les variétés endémiques et leur utilisation par les Autochtones furent étudiés, notamment pour ce qui concerne les pratiques d'irrigation dans un milieu où la disponibilité fluctuante de l'eau se caractérise par l'irrégularité et l'imprévisibilité.

## L'arbre d'ornement, symbole d'eupéanisation de la ville algérienne

L'arbre, sujet de prédilection pour l'embellissement urbain, figure parmi les préoccupations et les actions prioritaires dans le processus de colonisation d'Oran, basées sur l'expérimentation et l'acclimatation des plantes.

Durant les premières années, de 1831 à 1848, se développe progressivement un nouveau paysage urbain statué par la coalition des pouvoirs politique, militaire et législatif. La stratégie d'occupation de la ville, va enclencher les transformations du site en actionnant plusieurs mesures concomitantes de destruction, spoliation et (re)construction<sup>5</sup>.

La chronologie des faits montre que le processus de destruction immédiate touche les éléments les plus vulnérables du site, les arbres et les vergers. En même temps, à la manière des cours ou mails pratiqués en France depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, trois places et un boulevard plantés vont émerger sur les comblements de l'oued Erhi. Expression d'un geste fort, ils composent un axe majeur de circulation et de promenade dans la ville selon les règles de la symétrie en tant que critère académique d'harmonie spatiale.

Les arbres plantés appartiennent majoritairement aux espèces adaptées au climat du sud de la méditerranée tel que le platane et le ficus dont l'envergure et la résistance aux maladies en font des espèces privilégiées pour leur ombre portée et leur malléabilité géométrique en milieu urbain.

A partir de 1880, l'extension urbaine engage la construction des parties hautes du site. Le comblement des ravins se poursuit sur l'Ain Rouina et la plantation d'arbres va concerner la Place d'Armes, le Cercle militaire, le Petit Vichy, le Théâtre de verdure et le Boulevard du Front de Mer. Pour donner une couleur locale, le palmier est introduit d'autant que certaines espèces adaptées sont relativement faciles à faire proliférer.

Parallèlement, dès le début de la colonisation, l'arbre rural figure au centre des enjeux et des dispositifs d'organisation socio-spatiale. Les considérations à son égard, nous renseignent sur la conception de son développement et de son importance car sa présence « est l'un des éléments

---

<sup>5</sup> Quelques travaux portant sur les effets destructifs de la colonisation en milieu urbain, se sont surtout intéressés au tissu ancien de la ville d'Alger. L'article de Claudine Piaton et Thierry Lochard intitulé « Architectures et propriétaires algérois, 1830-1870 » mentionne les plans de Pelet (1832), les déclarations critiques de Berthezène (1831), le baron Pichon (1832), Alexis de Tocqueville (1841), Frédéric Chassériau (1858), Ernest Feydeau (1862), Joseph-François Aumérat (1897), André Raymond (1981), in Guignard Didier (dir.), *Propriété et société en Algérie contemporaine. Quelles approches?* Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2017, p.120. A cette série de témoignages, il convient d'ajouter les analyses de Jean-Jacques Deluz dans ses ouvrages, *Alger, chronique urbaine*, Bouchène, 2001, 293 pages ; *Fantasmes et réalités, Réflexions sur l'architecture*, barzakh, 2008, 171 pages.



permettant de reconstituer un espace familier pour les Européen » (Malverti, 1994, p.236).

Objet d'enracinement de la société précoloniale, ce même concept transparait à travers les déclarations de Bugeaud (1845) pour encourager les colons à s'installer :

« Quand un colon militaire aura bâti une maison, quand il aura cultivé sa propriété..., quand il aura planté et vu grandir des arbres...sur cette terre *qui est à lui*, il n'est pas possible de croire qu'il quittera une situation aisée pour sa famille, pour aller se faire prolétaire en France » (p.105)<sup>6</sup>.

Dans cette perspective, plusieurs fermes dont l'entrée est toujours magnifiée par une majestueuse allée de palmiers, s'établirent dans la proche périphérie d'Oran. Conjointement, la création de pépinières, soutient la politique des vergers sous le signe d'ordonnancement de la nature et de ségrégation des espèces par spécificité (olivier, vigne, oranger, pêcher, poirier, choux, patates,...).

Pour les promenades ombragées et la stabilisation des sols du Djebel Murdjadjo<sup>7</sup>, le Général Randon fonde une Compagnie des Planteurs (1854-1858) qui s'est chargée de la réalisation du Bois des Planteurs (1928-1931). Composé de pins d'Alep, caroubiers, chênes « bellout » et chênes verts, le lieu sera ensuite proposé « Parc National des Planteurs »<sup>8</sup>. Parmi les arbres d'envergure, l'eucalyptus, fut introduit pour ses vertus de croissance rapide et d'assainissement des terrains paludéens (Busson, 1898, p. 34-54); le platane, arbre d'alignement pour structurer les voies majeures dans les villes et les villages coloniaux. Leur présence monumentale le long du boulevard Malakoff à Oran, spatialise la période de l'anthropisation française et exprime un symbole du pouvoir colonial. Elle marque le renouveau urbain à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle où le recours à la nature se rattache aux concepts d'hygiénisme et d'embellissement de la ville en plantant des arbres le long des boulevards ainsi que dans les places et les jardins dans la ville.

<sup>6</sup> Christian Pitois, *Souvenirs du Maréchal Bugeaud, de l'Algérie et du Maroc*, Alexandre Cadot Editeur, Vol.2, 845, 383 pages, <https://books.google.dz/books?id=puhfAAAACAAJ>: « Le moyen de les dominer, après les avoir vaincus, c'est de les fixer, de les rendre plus riches et plus nécessiteux, ce qui paraît, au premier abord un paradoxe, et n'est, en définitive, qu'une profonde vérité ... Tâchons aussi de leur donner le goût de la culture des arbres, de la prairie artificielle, des jardins » (p.120).

<sup>7</sup> Département d'Oran, Parc national des Planteurs (arrêté du 7 décembre 1925), 688 ha, sur les flancs du Djebel Murdjadjo, aux abords immédiats d'Oran ; forêt artificielle destinée uniquement au tourisme (Conférence internationale pour la protection de la nature, Brunnen, 28 juin - 3 juillet 1947 p.228).

<sup>8</sup> Le Parc de Planteurs, ne figure pas dans l'Atlas intitulé « Les aires protégées en Algérie. Parcs nationaux, réserves naturelles et zones humides, vus par ALSAT 1 », Préface de Chérif Rahmani, Ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, document en ligne, non daté (probablement 2004 au regard des références de certaines images), [www.asal.dz/files/atlas/Atlas.pdf](http://www.asal.dz/files/atlas/Atlas.pdf).

La construction de la ville sur le Plateau vers l'est, n'a conservé aucun espace planté autochtone qui se trouvait sur son aire d'extension.

La création de jardins d'agrément insérés dans le tissu urbain, servait en même temps à assurer un espace ouvert déclaré « zone non aedifi candi » visant à cerner les quartiers en cas d'émeutes. Dès le deuxième boulevard périphérique, l'urbanisation atteint les fermes coloniales péri-urbaines qui à l'indépendance, font déjà partie de la ville.

Concernées à leur tour, par le cycle des destructions, beaucoup d'entre elles disparaîtront faisant perdre à jamais, l'opportunité d'expérimenter le paradigme actuellement en vogue de l'agriculture urbaine. A ce titre, le modèle emblématique de la cité-jardin d'Ebenzer Howard, revient en tant que sujet d'intérêt scientifique susceptible d'éclairer la réflexion actuelle sur ce concept<sup>9</sup>.

### **L'arbre urbain en tant que concrétude<sup>10</sup> représentative d'un milieu**

Quelle est la place de l'héritage arboré dans les actions locales vis-à-vis des exigences urbaines en croissance? L'arbre urbain, hérité de la colonisation française en Algérie, est généralement évoqué en termes de référence pour l'image de la ville. Il importe aussi dans le comptage confronté à la norme urbanistique des espaces verts.

C'est ainsi qu'il figure au titre de l'aménagement urbain dans la continuité des règles tracées par la Charte d'Athènes et appliquées depuis le Plan de Constantine (1958) à nos jours en passant par les Plans d'Urbanisme Directeurs (PUD, 1970) puis les Plans Directeurs d'Aménagement Urbain (PDAU, 1990). Conformément aux valeurs multiples communément attribuées à l'arbre, on lui doit une partie des espaces de prestige des jardins publics et des boulevards bien ordonnés des « quartiers européens ».

Elément chargé du passé colonial, il indique la mesure du temps ainsi que les signes de sa vulnérabilité soumise aux difficultés de préservation d'un patrimoine dont la particularité, est d'être une concrétude vivante. En cela, il constitue un témoin de l'histoire passée et présente. Cette dernière notamment, est marquée par une carence symptomatique de dysfonctionnements qui structurent les débats sur la problématique des savoirs relatifs aux pratiques culturelles de l'espace<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Il pourrait être instructif de confronter les principes d'organisation de la ville d'Oran précoloniale à ceux théorisés par Ebenezer Howard concernant la cité-jardin : *To-morrow : A peaceful path to real reform*, 1898.

<sup>10</sup> A. Berque, op.cit. : « Concrétude n. f. Qualité de ce qui est concret. V. Concréscence. », In *Glossaire de Mésologie*.

<sup>11</sup> Voir par exemple, Les actes du Symposium 2004, *L'Algérie : l'état des savoirs en sciences sociales et humaines (1954-2004)*, S/D Nouria Benghabrit Remaoun et Mustapha Haddab.

Il faut savoir que l'héritage arboré colonial est de moindre importance dans les priorités des projets de construction de l'Algérie indépendante. Un certain nombre d'arbres plantés durant la période coloniale, n'a pas résisté à l'épreuve du temps, d'une gestion improbable et de l'urbanisation notamment au centre-ville. Les ficus géants et les rares dragonniers qui renforçaient la singularité de la place centrale ont disparu malgré la localisation privilégiée et symbolique de leur emplacement.

En une trentaine d'années, la place s'est dégarnie de son potentiel verdure séculaire. Cette situation représentative de l'état général de l'héritage colonial a suscité quelques réactions épisodiques dans le milieu associatif de défense du patrimoine. Mais l'apparence des faits renvoie à la complexité du problème lié à l'élément végétal et au caractère non primordial dans la classification des besoins humains et des enjeux urbains.

Comment faire de l'arbre colonial un « objet de patrimonialisation » sachant « qu'à partir de cette valorisation des héritages se construit l'idée de reconnaissance des prédécesseurs, des ancêtres, de leur travail, de leur peine » (Sgard, 2011, p. 206).

Dans un pays en phase de décolonisation des paradigmes urbanistiques, la conjecture de réappropriation de l'espace selon des modèles désoccidentalisés, fait l'objet de constat de l'identification personnalisée du rapport à l'arbre. L'adaptation est difficile, les études urbaines et les services des espaces verts n'ayant pas les moyens conceptuels de réaliser les plans approximativement élaborés pour les besoins de budgétisation. Dans cette approche incertaine, la préservation de l'arbre issu de la colonisation, n'étant pas une priorité, la formation aux métiers de l'horticulture et du jardinage, est plutôt axée sur l'ornement et le développement de pépinières commerciales<sup>12</sup>. Une insensibilité, voire un désintérêt diffus se perçoit à travers l'état dégradé sinon la disparition de nombreux arbres centenaires.

Leur situation fait l'objet de dénonciations récurrentes dans la presse et les nouvelles formes de médiatisation citoyenne, en vain. Comment introduire la notion de sauvegarde du patrimoine arboré et selon quel enjeu? L'hypothèse mésologique sur la méconnaissance des sens et la faiblesse des savoirs en la matière, donne à explorer le rapport entre la société et l'arbre en ville.

Des signes comportementaux montrent que la responsabilisation se confond avec l'individualisation et l'appartenance pour garantir une prise en charge d'arbres plantés par le citoyen dans son espace de proximité (Bekkouche, 2016). Ce comportement n'est pas spécifique à l'Algérie, mais en d'autres lieux, l'idée de le considérer comme un atout, a ouvert des perspectives intéressantes en termes de résilience. En lien avec le cosmos,

---

<sup>12</sup> La formation est centralisée à l'Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé d'Alger (ITMAS), issu du Centre d'Apprentissage en Horticulture ornementale, créé en 1918 au sein du Jardin d'Essai.

l'arbre est doté d'une forme d'intelligence et de communication (Wohlleben, 2017)<sup>13</sup>. « Ernst Zürcher mêle science et spiritualité pour percer les liens mystérieux qui unissent l'arbre et l'homme. Dans son approche du monde végétal il accorde autant de crédit aux croyances ancestrales qu'aux lois de la physique. « De nombreux savoirs traditionnels sont aujourd'hui vérifiés par la science » estime-t-il.

« La dimension énergétique des arbres, leur appartenance aux cycles astronomiques et terrestres, tout s'explique» (Zürcher, 2018). De même, en matière d'urbanisme, la plantation d'arbres fruitiers sur l'espace public est encouragée, ou encore l'appropriation d'un arbre public par des individus ou un groupe de voisins, est une bonne façon d'assurer son entretien liant l'utile et l'agréable, l'objectif et le subjectif.

Sans doute, à travers la réalité de ces pratiques, faut-il pouvoir détecter les formes de « trajection » mêlant culture locale et désir de modernité diffusée par la mondialisation.

Par ailleurs, la situation dégradée qui se présente aujourd'hui de ce que fut le Ravin de Ras El Aïn, est symptomatique du caractère paradoxal des friches urbaines (Bachimon, 2014). Exclu des aménagements quotidiens programmés pour la ville, il présente toutes les caractéristiques d'un « site orphelin » (Steichen, 1996, p. 342). Il constitue cependant, un potentiel paysager attesté par l'histoire du lieu avant que les colons français « ne viennent marquer la fin des droits d'usage des terres et des communs »,..., « leur enlevant de facto leur moyens de subsistance » (Benedetti, 2017)<sup>14</sup>. Une part de l'état actuel du ravin de Ras-el-Aïn, s'inscrit dans le lignage de l'urbanisme moderne transmis à travers les plans d'aménagement du site datant de la période coloniale. Ils planifiaient alors les réalisations d'une voie pénétrante rapide, un téléphérique et un pont qui aurait relié les crêtes des deux rives du ravin<sup>15</sup>.

Le projet fut interrompu par l'accès à l'indépendance, mais repris après les années 1970, il occasionna par la suite, les démolitions successives des Lavois, des quartiers de la Calère, puis des Planteurs et quelques édifices dans la foulée. Actuellement, le centre-ville historique d'Oran dans lequel se concentrent les héritages arabe, espagnol, turc, juif et français, survit au rythme des mesures aléatoires de sauvegarde de quelques monuments encore visibles.

L'impulsion d'un volontarisme associatif, donne quelques résultats notamment pour ce qui concerne les « Bains turcs » et le « Fort espagnol de

---

<sup>13</sup> <https://www.babelio.com/livres/Wohlleben-La-vie-secrete-des-arbres/89348>

<sup>14</sup> Formulation empruntée à Ursula Wieser Benedetti et qui est tout à fait applicable à la situation coloniale française en Algérie., in « Cruelle Arcadie. Genèse d'un paysage", [https://issuu.com/tjannel/docs/gen\\_se\\_d\\_un\\_paysage](https://issuu.com/tjannel/docs/gen_se_d_un_paysage)

<sup>15</sup> Le pont n'a jamais été réalisé, mais il semble qu'il fait toujours partie des projets pour Oran.

Santa Cruz »<sup>16</sup>. Il n'en est pas de même du domaine du végétal. Des jardins de Ras-el-Aïn, il n'en reste quasiment plus. La plupart des arbres urbains des places, boulevards, jardins et parcs de l'époque coloniale, sont dans un état de précarité manifeste face à une gestion incertaine et l'expansion de l'automobile. Le rognage foncier justifié par la création d'aires de stationnement, renforcent la vulnérabilité des arbres sursitaires, dans un milieu qui leur est visiblement défavorable.

### Les arbres à la rescousse de l'embellissement urbain

Planter des arbres dans la ville et les entretenir pour les voir grandir et occuper leur espace est une action sur la longue durée, qui s'inscrit dans un projet d'aménagement urbain global. La conception urbanistique de l'arbre en ville, concerne élus, responsables administratifs et citoyens ainsi que plusieurs domaines relatifs aux sciences et aux arts. Elle implique l'intervention du paysagiste<sup>17</sup> qui synthétise les données socio-spatiales du contexte pour en élaborer le projet d'exécution du couvert végétal. Selon cette démarche théorique, quasiment tous les programmes de construction concernant les villes du nord de l'Algérie, ont normalement bénéficié de plantation d'arbres conformément à la fonction des espaces verts. Ces derniers sont définis par voie réglementaire, selon une typologie intégrant parcs, jardins et squares; accompagnement des voies, des habitations et toute sorte d'équipement public ou privé. Localisés au gré d'opportunités foncières selon le processus de la planification urbaine, ils se répartissent dans le tissu urbain comme des objets ornementaux ayant un rôle d'équilibre écologique, d'embellissement du cadre de vie et favorisant les liens sociaux.

Les pépinières créées à cet effet, durant la période coloniale, dotent les villes et villages d'espèces choisies en fonction du climat, au besoin en eau et au gabarit. « Œuvres de première utilité » elles s'inscrivent dans un programme économique de production de « plantes utiles des zones torrides »<sup>18</sup>. La première pépinière d'Oran est située dans la partie basse du ravin, à proximité de la source Ras-el-Aïn. D'autres pépinières érigées en véritables entreprises à caractère commercial, seront réalisées au fur et mesure de l'extension de la ville.

Leur organisation prenait en charge l'éducation et la formation professionnelle pour les besoins de la colonie. Parmi les arbres les « plus précieux pour l'ornement » figure l'espèce *ficus* compte tenu de ses qualités morphologiques adaptées au milieu urbain.

<sup>16</sup> Les associations « Santé Sid El Houari » et « Bel Horizon ».

<sup>17</sup> Le paysagisme est un métier faiblement représenté en Algérie. Voir l'article de Fares Trodi, Nadia Djelal et Philippe Potié, *L'architecte paysagiste à Alger pendant la période coloniale (1830-1962) : une figure émergente*, 2016, [www.projetsdepaysage.fr](http://www.projetsdepaysage.fr).

<sup>18</sup> *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie, 1846-1849*, p. 358, p.287, p.125, 1851, <https://books.google.dz/books?id=5dlOAAAACAAJ>.

Après l'indépendance, l'application des programmes de plantation d'arbres, se poursuit le long des nouveaux boulevards, jardins et autres espaces contigus à l'habitat collectif. L'université des sciences et de la technologie d'Oran lancée dans les années 1970, s'est voulue être un projet exemplaire en matière de conception architecturale et paysagère. Œuvre de Kenzo Tange, le projet bénéficia d'une véritable étude environnementale à partir d'enquêtes visant à rassembler des données du contexte oranais comprenant les contraintes de l'eau et les spécificités des espèces végétales. Pour son inauguration officielle dans les années 1990, il fut estimé que le paysage naissant manquant de volume, on ordonna la transplantation de palmiers adultes déracinés d'une ancienne ferme coloniale<sup>19</sup>. Ces beaux arbres qui auraient pu continuer à servir sans être déplacés, ne résistèrent pas, la technique utilisée ayant été exécutée sans la maîtrise d'un savoir-faire adéquat.

De nos jours, cette même pratique, continue de s'exercer en quelques endroits, souvent sans succès et malgré les préjudices occasionnés à l'environnement et à l'image de la ville<sup>20</sup>. Tout de même, en 2009 une opération de transplantation pour aménager le « Jardin Citadin Méditerranéen » mis en service en 2015, a récupéré des centaines d'arbres sur les voies urbaines touchées par le tracé des lignes du tramway.

Au regard des discours fantasmagoriques concernant ce projet sur 25 hectares de terre agricole, où se reflète une méconnaissance culturelle et conceptuelle du milieu méditerranéen<sup>21</sup>, on ne peut que douter des capacités de sa gestion compte tenu de l'incertitude qui caractérise l'évolution de ces types d'espaces.

En revanche, une veille soutenue de plantation d'arbres d'ornement sous la pulsion d'une vision dite de « modernisation », se maintient dans les zones de prestige (aéroport, hôtels de luxe, habitat haut-standing...). Elle correspond aux enjeux commerciaux des marchés à développer, intégrés aux aménagements urbains conformément aux prévisions de la planification spatiale. En fait, s'il existe de bonnes raisons de se dépêcher à planter des arbres, notamment face à la progression des zones désertiques, il faut objectivement compter 20 à 50 ans sans relâche d'attention.

L'expérience de transplantation d'arbres adultes à Oran, a été un désastre accentuant paradoxalement le « retard à rattraper » et la dégradation de l'espace public. Pour autant, des initiatives individuelles se sont souvent exprimées à travers les médias, pour clamer leur opposition à la destruction

---

<sup>19</sup> Toutes les fermes coloniales péri-urbaines atteintes par l'extension de la ville, ont été sinon détruites du moins converties en équipement administratif.

<sup>20</sup> Cette pratique dont les résultats sont contestables, a fait l'objet de critiques par voie de presse.

<sup>21</sup> Lire sur ce sujet, l'article de Samir Slama, *Projet du jardin "citadin et méditerranéen" d'Oran: Du bleu azur au ... "leurre vert"*, 9 juillet 2014, Actualités/Contributions/Environnement.

d'arbres en ville<sup>22</sup>. De plus en plus d'actions, tentent de renflouer la participation au verdissement des territoires de proximités. De même, les journées commémoratives de l'arbre et de l'environnement, donnent lieu à des rassemblements pour planter des arbres et contribuer ainsi à raffermir le couvert végétal.

Ce sont là quelques tâches ponctuelles à l'encontre de la vulnérabilité de l'élément végétal, en attendant qu'une véritable politique de l'arbre urbain en Algérie, se substitue aux actions intermittentes menées jusqu'ici. Institutionnelles ou informelles, elles se limitent généralement à transplanter au gré d'opportunités foncières et temporelles. Mais le problème en Algérie, n'est pas tant de planter que d'entretenir.

### **Une politique de l'arbre urbain, pour quels objectifs ?**

Comment engager une politique de l'arbre urbain quand les nécessités prioritaires sont contraintes par les besoins en logement, transport, travail et santé dans un contexte d'accroissement de la pauvreté? Ce dernier fléau est d'autant plus confondant en Algérie, un pays pétrolier, soit-dit financièrement nanti. Il est vrai que cela peut sembler incongru de planter des arbres dans un objectif d'embellissement, alors que des groupes d'habitants vivent dans des conditions problématiques où le minimum vital pour une vie décente n'est pas assuré. Tandis que le terme même d'embellissement, n'est guère plus usité en tant que concept urbanistique, il subsiste à Oran pour justifier les « commandes de palmiers washingtonia »<sup>23</sup>, destinés aux grandes artères de la ville. Une action qui va se généraliser durant la décennie en cours, car le choix exclusif de cet arbre est « expliqué » par sa relative résistivité à la transplantation. Un tel raccourci de point de vue qui en se limitant à l'objectif d'embellissement, omet ses spécificités d'entretien et sa morphologie qui ne fournit pas l'ombre tant recherchée en pays du sud de la Méditerranée. Certes, le washingtonia est magnifique, mais le risque de sa généralisation à tout-va, pose la question de l'identité urbaine<sup>24</sup> si tant est que l'arbre qui constitue les paysages méditerranéens (passé, actuel et en devenir), a « une identité végétale porteuse d'une identité culturelle, de pratiques, d'usages et de représentations communes » (Pardo, 2005, p. 11).

Pour autant, quelques travaux sur la nature en ville, montrent que l'arbre constitue une valeur qui occupe une fonction centrale dans les « services écosystémiques » au profit de la société (Daily et al 2009). Mais les rôles

---

<sup>22</sup> Quelques associations réagissent à la destruction des arbres et obtiennent quelquefois gain de cause.

<sup>23</sup> A l'échelle nationale la même opération d'embellissement des axes importants a été lancée avec la plantation de la même espèce de palmiers, rajoutant à l'uniformisation du paysage urbain. Nombreux sont les palmiers dont il ne reste plus que le tronc en voie de disparition.

<sup>24</sup> Voir sur ce sujet l'article <https://www.algerie360.com/oran-plantation-massive-de-palmiers-une-faute-monumentale>.

écologique et environnemental attribués à l'arbre et mis en exergue dans les plans d'urbanisme, éclipsent ses « conditions mésologiques » en termes de « poids de l'histoire » et d'« héritage des actions humaines » (Petit-Berghem, 2012).

Dans l'esprit de la ville méditerranéenne, il s'agit de retrouver la richesse du répertoire propre à son identité et à la singularité de la structuration de son territoire. On peut bien se souvenir que la diversité arbustive et végétale était une caractéristique de l'espace planté dans la ville d'Oran précoloniale. L'arbre nourricier, en tant que « vecteur identitaire », en faisait partie, ce qui ajoutait du goût aux sens gustatif et esthétique, tel qu'il avait été perçu par les militaires colons à la découverte de l'Algérie.

Mais la Loi Cornudet de 1919, mettant en application les « plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension », avait prescrit que les « arbres urbains ne doivent pas comporter des fruits comestibles ». Les arguments d'une telle décision prétextaient les salissures sur les trottoirs et les risques pour les cueilleurs qui grimperaient aux arbres, notamment les enfants. Depuis peu en Europe, l'impulsion de nouveaux paradigmes liés à l'agriculture urbaine remet en question cette précaution en encourageant la plantation d'arbres à fruits comestibles dans le tissu urbain. Les aménagements à des fins ornementales et alimentaires, étant favorables à la biodiversité, plusieurs formules s'adaptent à différents contextes et créent un véritable engouement associatif pour le jardin-verger- potager dans la ville.

A Oran, outre quelques mûriers par endroits, le nom des cités :

« Les Amandiers » et « Les Oliviers », d'avant l'indépendance, était lié à l'existence de ces arbres. Ils n'ont pas résisté aux effets de l'urbanisation et du délaissement, mais des signes probants d'initiatives citoyennes marquant de l'intérêt à végétaliser leur milieu de vie, constituent un « potentiel d'action » en attente de politique d'activation. On remarque en effet, au sein des cités des logements collectifs, la présence de jardins souvent arborés. Créés par des individus à proximité de leur logement, ils ne sont généralement ni « collectifs » ni « partagés » selon les termes consacrés en Europe. Ils constituent cependant un « enjeu de la participation citoyenne » et des « "capacités d'agir sociales" en signe de résilience pouvant contribuer au verdissement de la ville » (Bekkouche, 2016, p. 10-11).

L'idée de (ré) intégrer l'arbre fruitier comestible dans la ville, est déjà appliquée dans certains pays qui ont légalisé l'agriculture urbaine dans les plans d'aménagement urbain (Henk de Zeeuw, Pay Drechsel, 2015, p.19).

Pris en charge et géré par les citoyens, il entre progressivement dans l'imaginaire collectif en suscitant des pratiques innovantes. Son utilité est valorisée par l'usage qui en est fait en tant que producteur de fruits comestibles et créateur d'ambiance.



Aussi, les slogans concernant l'arbre, s'inscrivent dans le contexte international de sa considération à travers la journée mondiale célébrée le 21 mars et la journée nationale le 25 octobre. Ces deux événements sont marqués par la déclaration de plantation de plusieurs milliers d'arbres pour la reforestation sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Par ces manifestations, l'Algérie entend rejoindre les pays qui participent à l'effort de sensibilisation et de plantation et/ou d'entretien d'arbres existants<sup>25</sup>.

L'événement le plus fameux dans l'histoire du reboisement de l'Algérie, a concerné la plantation du « Barrage vert » dans les années 1970 pour faire écran à la désertification. Une démarche d'envergure à l'échelle du territoire dont les résultats mitigés suscitent quelques doutes sur la conception de ce type de projet top-down auquel la société n'a pas adhéré<sup>26</sup>.

Les actions de verdissement sont quelquefois élargies à l'embellissement des cités et à l'éducation scolaire, mais ces genres de situation expriment bien le « paradoxe de l'arbre moderne » exprimé par Hervé Le Bouler (Le Bouler, 2009) : « Tant que l'on s'en tient à la représentation symbolique, l'image, l'arbre est de façon quasi universelle vécu et décrit comme porteur de valeurs positives, que l'on se place dans le champ de l'économie, du loisir ou de l'esthétique. Hélas lorsqu'on se place dans le champ des actes qui permettraient de concrétiser ces valeurs, que ce soit en termes de moyens réglementaires ou financiers, on observe, en tout cas dans les yeux des forestiers et des gestionnaires de l'arbre, un manque criant de prise en compte ».

Concernant l'arbre à Oran, le hiatus entre les communiqués du nombre important d'arbres plantés et l'image de délaissement que renvoie la réalité, provoque une certaine irritabilité chez les citoyens, reflétée à travers les réseaux médiatiques.

Entre-temps, le ravin de Ras el Aïn qui avait perdu sa fonction principale et ses forces vitales que sont l'oued et les habitants d'origine, survit en inertie. Il demeure une « échancrure » en friche aggravant les contraintes de son aménagement et leur impact sur le système urbain. Pour l'heure, les gestionnaires l'ignorent en tant que potentiel d'aménagement en espace vert et cherchent paradoxalement à en disséminer quelques-uns dans la ville selon la norme de l'urbanisme moderne, sans toutefois y parvenir.

---

<sup>25</sup> Certains pays ont opté pour une journée nationale de l'arbre en week-end, afin de permettre l'effectivité d'une participation active de plantation d'arbres.

<sup>26</sup> Pour Dalila Nedjraoui et Slimane Bedrani « le barrage vert » a même été une erreur technique fort coûteuse, car il est difficile de faire pousser des arbres sur des sols souvent inadaptés et sans irrigation prolongée entre les isohyètes 200 et 350 mm. De plus, le choix de l'espèce, le pin d'Alep, très vulnérable à la chenille processionnaire, n'a pas été scientifiquement réfléchi » ; 2008

<https://journals.openedition.org/vertigo/5375>.

## Conclusion : Le sort incertain de l'arbre face à la croissance urbaine

Pour vivre, l'arbre et l'être humain ont matériellement besoin d'eau, d'espaces (supra et infra) et de temps (sui generis et alter ego). En relation de réciprocité, ils partagent d'une certaine façon, ces mêmes prédicats et en cela, le sort de l'un et de l'autre, résulte de l'attitude de ce dernier qui par sa constitution physiologique, se conduit en maître alors qu'il en dépend.

La « médiance » i.e. « le couplage dynamique de l'être et de son milieu » de cette « conjonction de subordination », varie en fonction du contexte socio-historique incluant le climat et le cadre géomorphologique. Si en pratique « l'un ne va pas sans l'autre », il peut paraître paradoxal que cette médiance se traduise par la méconnaissance de leur trajection au regard des valeurs intrinsèques communes. L'étude du cas d'Oran est une illustration de l'idée « ... que la quête de « la nature », en termes de paysage,...a conduit paradoxalement à détruire la nature, en termes d'écosystème » (Berque b, 2017).

L'analyse de l'anthropisation du site a montré comment les particularités environnementales et sociétales du contexte, ont interagi avec l'aménagement arboré de la ville du 16<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

Les témoignages des premières périodes décrivent les spécificités du paysage composé de vergers et potagers qui structuraient le ravin de Ras-el-Aïn foncièrement lié à la ville. Gérées et entretenues par les habitants propriétaires, les plantations d'arbres fruitiers diversifiés, servaient en même temps de nourriture et d'agrément. Ces compositions paysagères constituaient un moment structurel de la « médiance » relevant à la fois des données naturelles et du processus de « trajection » traçant des circuits de communication, de cheminement de l'eau et de culture des sols.

De ce point de vue, l'immatérialité symbolique du paysage mémorisé par son toponyme « ne se réduit ni à une simple projection subjective, ni à un simple objet là-dehors » (Berque b, 2017) Dans un deuxième temps, les arbres qui composaient le paysage, ont été en partie détruits par les colons pour occuper les sols libérés à leur compte. Cette action qui avait pour objectif apparent « d'empêcher l'envahissement du ravin » par les Autochtones, donne lieu à la création de jardins, places et squares en substitution aux vergers existants. La fonction nourricière de l'espace planté initial selon le principe de « trois étages », est transformée en agrément pour le loisir et l'embellissement conformément au modèle et aux valeurs des sociétés occidentales.

En visant les éléments les plus vulnérables du milieu (le végétal et la population), les compositions arborées coloniales, participent à « effacer de la mémoire le contexte de leur genèse »<sup>27</sup>, déposédant ainsi Oran d'une

---

<sup>27</sup> Pour reprendre la formulation d'Ursula Wieser Benedetti, *Cruelle Arcadie. Genèse d'un paysage : anthropisation, humanisation, hominisation*, p.15.

ressource irrécupérable. Certes, les aménagements urbains coloniaux incarnaient des formes de lustre et d'émancipation, mais « c'était la liberté de certains seulement » (Wieser Benedetti, 2017).

De nos jours, la problématique de l'arbre est liée à la crise de l'environnement qui traverse le monde, suscitant multiples débats et interventions régénératrices. A l'instar de cette dynamique, la « mésologie cherche à changer de paradigme ...en prenant en compte une complexité bien supérieure à la science moderne, en réintroduisant l'existence humaine par principe au lieu de l'abstraire » (Berque). Dans cet ordre, les concepts d'urbanisme écologique et d'agriculture urbaine, ouvrent de nouvelles perspectives d'aménagement conjecturant sur les « capacités d'agir » des citoyens intéressés par le jardinage de proximité.

Oran à ce titre, comme de nombreuses localités en Algérie<sup>28</sup> et dans le monde, est quémandeuse de participation citoyenne pour le verdissement de la ville. Cet état de fait, suscite l'éventualité de démarches urbanistiques innovantes impliquant conjointement les politiques urbaines, environnementales et culturelles selon un processus créatif basé sur les potentiels humains, temporels et environnementaux.

La situation de l'arbre urbain public en Algérie, renvoie l'image d'une apparente inattention à l'égard du patrimoine arboré. Comment transcender l'antinomie de l'arbre à l'interface des antagonismes de destruction et de préservation? L'enjeu de la contribution active associant institutions et habitants, est une hypothèse de mobilisation citoyenne basée sur l'appropriation et un moyen d'agir au moins sur les espaces de proximité. La démarche ne peut s'envisager sans la production de savoir incluant différents niveaux de responsabilité envers l'arbre urbain.

Entre autres moyens, le recours à l'histoire, est une façon de repenser le paradigme selon l'approche du "retour en arrière sur le temps long", basée sur les représentations de "la ville réversible, malléable, adaptable" (Gwiazdzinski, 2013, p.205-219).

---

<sup>28</sup> Le Collectif Torba sous l'initiative de Pierre Rabhi, étend son importance un peu partout en Algérie et fait la promotion de l'agroécologie urbaine.